

Séance ordinaire du 13 novembre 2023

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce treizième jour du mois de novembre deux mille vingt-trois à dix-sept heures trente et un, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Serge Bonin, Serge Côté, Jeannot Demers, Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Alexandre Fallu, Ann Jeffrey, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis, Michel Patry et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Stéphane Lafaut, directeur général, et Marlyne Turgeon, greffière.

CV-2023-06-38

Condoléances aux membres de la famille de madame Valérie Garneau

ATTENDU c'est avec tristesse que les membres du conseil de la Ville ont appris le décès de madame Valérie Garneau, le 6 novembre 2023 ;

ATTENDU QUE madame Garneau était une femme d'exception, qui a su non seulement insuffler son désir d'innovation et son leadership à l'entreprise familiale le Groupe Garneau thanatologue, mais également redonner à sa communauté par son engagement indéfectible envers la collectivité lévisienne ;

ATTENDU QUE grâce à ses actions, elle a su faire rayonner le Groupe Garneau thanatologue et la Ville, qu'elle était une figure marquante de la communauté lévisienne et qu'elle était une véritable source d'inspiration pour la relève entrepreneuriale, pour les gens d'affaires et pour la population lévisienne ;

ATTENDU QUE madame Garneau était reconnue pour sa fourgue entrepreneuriale et son engagement soutenu au sein de l'entreprise familiale et envers plusieurs organismes de la région et qu'elle s'est vu décerner le titre de *Citoyenne d'honneur* de la Ville pour l'année 2021 ;

ATTENDU QUE les Lévisiennes et Lévisiens se souviendront d'elle comme une femme d'affaires chevronnée et philanthrope inspirante et que son grand courage, sa détermination et sa générosité accompagneront toujours son souvenir ;

En conséquence,

Il est proposé par le maire
Appuyé à l'unanimité

De transmettre les plus sincères condoléances de la part des membres du conseil de la Ville aux membres de la famille et aux proches de madame Valérie Garneau.

Adopté à l'unanimité

CV-2023-06-39**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 13 novembre 2023.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-06-40**Période de questions**

Environ 15 personnes assistent à la séance. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

Une question transmise par le biais du formulaire de questions en ligne sur le site Internet de la Ville a été lue par la greffière et le maire répond à cette question.

CV-2023-06-41**Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 octobre 2023 et de la séance extraordinaire du 6 novembre 2023**

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 23 octobre 2023 et de la séance extraordinaire du 6 novembre 2023.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-06-42**Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 17, 23, 24 et 31 octobre 2023**

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 17, 23, 24 et 31 octobre 2023 est déposé.

CV-2023-06-43**Embauche d'une Vérificatrice générale**[Document d'aide à la décision GCH-2023-120](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-09-98;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

D'embaucher madame Francine Tessier à titre de Vérificatrice générale et d'autoriser le maire et la greffière à signer le contrat de travail à intervenir entre les parties.

Adopté à l'unanimité

CV-2023-06-44**Campagne de financement *Centraide* 2023 et aide financière à Centraide Québec-Chaudière-Appalaches**[Document d'aide à la décision DG-2023-007](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-09-70 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

D'autoriser la tenue de la campagne de financement *Centraide* 2023 auprès des membres du personnel de la Ville, pour la période de septembre à décembre 2023.

De verser une aide financière de 50 000 \$ à Centraide Québec-Chaudière-Appalaches, et ce, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

De verser une aide financière de 25 000 \$ au *Fonds d'impact Essentiel* de Centraide Québec-Chaudière-Appalaches, et ce, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

D'autoriser le tirage pour un crédit-voyage au montant de 2 000 \$.

De nommer monsieur Vincent Vu, à titre de personne-ressource auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-06-45**Prévisions budgétaires pour l'année 2024 de la Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière**[Document d'aide à la décision ENV-MR-2023-009](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-09-54 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Bonin

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis

D'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2024 de la Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière, telles qu'elles sont adoptées par la résolution 55-23 de cette régie.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-06-46**Reconnaissance du Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches**[Document d'aide à la décision ENV-2023-014](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-09-76;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Bonin

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis

De reconnaître le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches à titre d'organisme collaborateur.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-06-47**Demande de renouvellement de l'entente de développement culturel pour l'année 2024 à intervenir avec le ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du *Programme d'aide aux initiatives de partenariat***[Document d'aide à la décision DVC-ART-2023-018](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-09-41 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Réjean Lamontagne

De demander le renouvellement de l'entente de développement culturel pour l'année 2024 à intervenir avec le ministère de la Culture et des Communications, telle qu'elle est jointe en annexe à la fiche de prise de décision DVC-ART-2023-018, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-06-48

Approbation de l'organisation de l'activité reconnaissance des bénévoles pour l'année 2024 et financement afférent

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2023-032](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-09-42 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Réjean Lamontagne

D'approuver l'organisation de l'activité de reconnaissance des bénévoles pour l'année 2024 et d'autoriser la Direction de la vie communautaire à inscrire le montant total prévu pour cette activité au budget de fonctionnement de l'année 2024 de cette direction, ainsi que d'octroyer les crédits nécessaires à la réalisation de l'activité, tels qu'ils sont indiqués en annexe à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2023-032.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-06-49

Affectation de la réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la réalisation de projets reliés au mandat du comité des services de proximité

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2023-031](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-09-57 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Réjean Lamontagne

D'affecter un montant de 7 500 \$ provenant de la réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la réalisation de projets reliés au mandat du comité des services de proximité.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-06-50

Aide financière au Club de ski de fond Chaudière-Ouest et affectation de la réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la réalisation de projets reliés au mandat du comité des services de proximité

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2023-020](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-09-77 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Réjean Lamontagne

D'accorder une aide financière non récurrente de 160 000 \$ au Club de ski de fond Chaudière-Ouest, selon les modalités prévues à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2023-020, pour la construction d'un nouveau garage, et ce, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne et pour financer cette aide financière, d'affecter un montant de 160 000 \$ provenant de la réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la réalisation de projets reliés au mandat du comité des services de proximité.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-06-51

Dépôt du rapport de projections des revenus et des dépenses du trésorier au 30 septembre 2023

[Document d'aide à la décision FIN-2023-047-R-1](#)

Le rapport de projections des revenus et des dépenses du trésorier au 30 septembre 2023 est déposé, à titre d'information.

CV-2023-06-52

Nomination de deux membres du comité consultatif d'urbanisme en patrimoine

[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2023-016](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-09-58 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Karine Lavertu
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Michel Turner

De nommer madame Christina Carier et madame Nathalie Hamel à titre de membres du comité consultatif d'urbanisme en patrimoine, pour un mandat de deux ans, débutant le 20 novembre 2023.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-06-53

Renouvellement du mandat des membres du conseil de la Ville au comité consultatif d'urbanisme et désignation d'un président et d'une vice-présidente de ce comité

[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2023-017](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-09-59 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Karine Lavertu
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Michel Turner

De renouveler le mandat des membres suivants au comité consultatif d'urbanisme, et ce, pour un mandat de deux ans, débutant le 26 novembre 2023 :

- le membre du conseil de la Ville Réjean Lamontagne, à titre de président de ce comité;
- le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey, à titre de vice-présidente de ce comité;
- le membre du conseil de la Ville Michel Turner à titre de membre de ce comité.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-06-54

Nomination d'un membre au sein du comité consultatif d'urbanisme

[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2023-018](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-09-60 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Karine Lavertu
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Michel Turner

De nommer monsieur Pierre-Olivier Bélanger à titre de membre du comité consultatif d'urbanisme, pour un mandat de deux ans, débutant le 20 novembre 2023.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-06-55**Renouvellement du mandat des membres du conseil de la Ville au comité consultatif d'urbanisme en patrimoine et désignation d'un président et d'une vice-présidente**[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2023-019](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-09-61 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Karine Lavertu
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Michel Turner

De renouveler le mandat des membres suivants du comité consultatif d'urbanisme en patrimoine, pour une période de deux ans débutant le 26 novembre 2023 :

- le membre du conseil de la Ville Michel Turner, à titre de président du comité;
- le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey, à titre de vice-présidente de ce comité;
- le membre du conseil de la Ville Réjean Lamontagne, à titre de membre de ce comité.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-06-56**Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture sur une partie du lot 1 962 120 du cadastre du Québec (travaux de remblai visant la réhabilitation agricole correspondant à une ancienne sablière, route Lagueux, secteur Saint-Nicolas)**[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2023-085](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-09-62 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Karine Lavertu
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Michel Turner

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, pour permettre d'effectuer des travaux de remblai visant la réhabilitation agricole correspondant à une ancienne sablière, sur une partie du lot 1 962 120 du cadastre du Québec, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[Annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-06-57

Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation des lots 1 964 699 et 1 964 700 du cadastre du Québec (route Marie-Victorin, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2023-095](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-09-64 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Karine Lavertu

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Michel Turner

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, pour l'aliénation des lots 1 964 699 et 1 964 700 du cadastre du Québec (route Marie-Victorin, secteur Saint-Nicolas), et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[Annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-06-58

Dépôt du rapport de la séance du comité consultatif agricole du 31 mai 2023

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2023-097](#)

Le rapport de la séance du comité consultatif agricole du 31 mai 2023 est déposé, à titre d'information.

CV-2023-06-59

Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour la subdivision et l'aliénation d'une partie du lot 2 360 830 du cadastre du Québec (route Monseigneur-Bourget, secteur Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2023-078](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-09-81 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Karine Lavertu

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Michel Turner

De donner un avis défavorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour la subdivision et l'aliénation d'une partie du lot

2 360 830 du cadastre du Québec (route Monseigneur-Bourget, secteur Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy), et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[Annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-06-60

Abrogation de la résolution CV-2023-02-07 « Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture sur des parties des lots 2 360 830 et 6 293 984 du cadastre du Québec (aménagement de deux bassins de rétention et d'irrigation, route Monseigneur-Bourget, secteur Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy) » et demande présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'exclusion de la zone agricole sur une partie du lot 6 293 984 du cadastre du Québec (route Monseigneur-Bourget, secteur Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2023-090](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-09-82 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Karine Lavertu
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Michel Turner

D'abroger la résolution CV-2023-02-07 « Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture sur des parties des lots 2 360 830 et 6 293 984 du cadastre du Québec (aménagement de deux bassins de rétention et d'irrigation, route Monseigneur-Bourget, secteur Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy) ».

De demander à la Commission de protection du territoire agricole du Québec l'exclusion d'une partie du lot 6 293 984 du cadastre du Québec, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution, de même que de décréter que la Ville serait satisfaite que cette commission accorde une autorisation à une fin autre que l'agriculture en lieu et place d'une exclusion.

[Annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-06-61

Aide financière à Amis du boisé de l'Auberivière

[Document d'aide à la décision DEV-2023-087](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-09-44 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Michel Patry
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

D'accorder une aide financière d'un montant maximum de 20 000 \$ à Amis du boisé de l'Auberivière, pour son projet de restauration des sentiers de marche et le remplacement des bancs de parc au parc Les écarts Valéro, conformément à la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-06-62

Attribution du Prix Ville de Lévis 2023

[Document d'aide à la décision DEV-2023-088](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-09-45 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Michel Patry
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

De confirmer le choix du récipiendaire du *Prix Ville de Lévis*, suivant la recommandation formulée, telle qu'elle est indiquée à la fiche de prise de décision DEV-2023-088.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-06-63

Avenant à l'offre d'achat de parties des lots 6 490 631 et 6 490 634 du cadastre du Québec à intervenir avec 9476-7571 Québec inc. (terrain situé sur la rue des Cordiers et du futur prolongement vers l'est de la rue des Riveurs, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision DEV-2023-089](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-09-85 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Michel Patry
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

De conclure l'avenant à l'offre d'achat à intervenir avec 9476-7571 Québec inc. pour la vente des parties des lots 6 490 631 et 6 490 634 du cadastre du Québec, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2023-089, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-06-64

Renonciation au droit de préemption et aux clauses d'anti-dilution suivant l'avis relatif à l'émission de nouvelles actions du 27 octobre 2022 concernant une entreprise lévisienne

[Document d'aide à la décision DEV-2023-096](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-09-99 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Michel Patry
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

De renoncer au droit de préemption et aux clauses d'anti-dilution prévus à la convention entre actionnaires, datée du 28 février 2020, suivant l'avis relatif à l'émission de nouvelles actions, daté du 27 octobre 2023, et d'autoriser le Directeur du développement économique et de la promotion à signer les annexes D et E de cet avis, afin de permettre à l'entreprise lévisienne de réaliser le plan de relance dans les meilleurs délais, étant donné la recommandation unanime du comité d'investissement et de soutien aux entreprises.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-06-65

Option de renouvellement de contrats relatifs à la fourniture et la livraison de produits chimiques pour le service du traitement des eaux

[Document d'aide à la décision APP-2023-207](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-09-47 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Jeannot Demers

D'exercer les options de renouvellement d'un an, prévues aux contrats relatifs à la fourniture et à la livraison de produits chimiques pour le traitement d'eau potable pour l'année 2024 (appel d'offres 2022-50-135), le tout conformément aux conditions de l'appel d'offres et aux soumissions produites par les adjudicataires, pour les contrats suivants :

- lot 2a, contrat relatif à la fourniture d'hypochlorite de sodium 12 % > 5 000 L (contrat numéro 2022-50-135L2A), à Brenntag Canada inc., pour une dépense estimée à 300 150 \$, avant TPS et TVQ, ainsi que les ajustements applicables;
- lot 3, contrat relatif à la fourniture d'alun (contrat numéro 2022-50-135Lot3), à Produits chimiques chemtrade Canada ltée, pour

une dépense estimée à 453 720 \$, avant TPS et TVQ, ainsi que les ajustements applicables.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-06-66

Option de renouvellement de contrats relatifs à la fourniture de ressources spécialisées en infrastructures et en informatique

[Document d'aide à la décision APP-2023-215](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-09-67 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Jeannot Demers

D'exercer les options de renouvellement de douze mois, prévues aux deux contrats relatifs à la fourniture de ressources spécialisées en infrastructures et en informatique (appel d'offres 2021-55-32, lot 1), soit la fourniture de ressources qualifiées en gestion de projet, en architecture de solutions, en analyse et en intelligence d'affaires, le tout conformément aux conditions de l'appel d'offres et aux soumissions produites par les adjudicataires, pour les contrats suivants :

- lot 1, 1^{er} rang (contrat no 2021-55-32Lot1A), à Transition services conseils inc., pour une dépense estimée à 855 424 \$, avant TPS et TVQ;
- lot 1, 2^e rang (contrat no 2021-55-32Lot1B), à Sirius conseils en technologie de l'information inc., sans dépense supplémentaire, au montant attribué initialement, puisqu'il est amplement suffisant pour les besoins résiduels de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-06-67

Avis de motion du Règlement RV-2023-34-19 modifiant le Règlement RV-2022-22-50 sur la circulation, la vitesse et le stationnement et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision TMD-2023-033-R-1](#)

Le membre du conseil de la Ville Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2023-34-19 modifiant le Règlement RV-2022-22-50 sur la circulation, la vitesse et le stationnement et dépôt du projet de règlement et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision TMD-2023-033-R-1.

Ce règlement a pour objet de régir la circulation, la vitesse et le stationnement sur une partie des rues de la Concorde (secteur Saint-Romuald), des Perce-Neige (secteur Charny), des Grands-Jardins (secteur Saint-Romuald), de Courchevel (secteur Saint-Romuald), des Jonquilles (secteur

Saint-Rédempteur), Fraser (secteur Lévis), Louis-Brûlot (secteur Lévis), Christ-Roi (secteur Lévis), des Rosiers (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon), Étienne-Dallaire (secteur Lévis) et Weyman (secteur Lévis).

CV-2023-06-68

Adoption du Second projet de règlement RV-2023-34-01 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de la classe d'usages P106, entraide humaine (banque alimentaire, ressourcerie ou autre) dans la zone M2558, à proximité de l'intersection des boulevards Alphonse-Desjardins et Étienne-Dallaire, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2023-094](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-09-63 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

D'adopter le Second projet de règlement RV-2023-34-01 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2023-03-41.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-06-69

Adoption du Règlement RV-2023-34-13 modifiant le Règlement RV-2021-20-99 sur les animaux

[Document d'aide à la décision ENV-2023-012](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2023-34-13 modifiant le Règlement RV-2021-20-99 sur les animaux a pour objet d'apporter quelques modifications au Règlement RV-2021-20-99 sur les animaux, comme l'augmentation du nombre de chiens permis par logement et la nomination des inspectrices ou inspecteurs en contrôle environnemental à titre d'inspectrice ou d'inspecteur ;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-08-98 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Karine Lavertu
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

D'adopter le Règlement RV-2023-34-13 modifiant le Règlement RV-2021-20-99 sur les animaux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-06-70**Adoption du Règlement RV-2023-34-14 établissant un programme d'aide pour l'acquisition de couches lavables et de produits d'hygiène lavables**[Document d'aide à la décision ENV-MR-2023-008](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2023-34-14 établissant un programme d'aide pour l'acquisition de couches lavables et de produits d'hygiène lavables a pour objet d'établir un programme d'aide doté d'une enveloppe budgétaire annuelle de 50 000 \$ pour l'acquisition de couches lavables et de produits d'hygiène lavables ;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-09-16 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

D'adopter le Règlement RV-2023-34-14 établissant un programme d'aide pour l'acquisition de couches lavables et de produits d'hygiène lavables.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-06-71**Adoption du Règlement RV-2023-34-18 fixant pour l'année 2023 le montant maximal des dépenses prévues pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche et décrétant l'acquisition de lots à ces fins**[Document d'aide à la décision DEV-2023-083](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2023-34-18 fixant pour l'année 2023 le montant maximal des dépenses prévues pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche et décrétant l'acquisition de lots à ces fins a pour objet de fixer, pour l'année 2023, le montant maximal des dépenses prévues pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche et de décréter l'acquisition de lots à ces fins ;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-09-27 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

D'adopter le Règlement RV-2023-34-18 fixant pour l'année 2023 le montant maximal des dépenses prévues pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche et décrétant l'acquisition de lots à ces fins.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-06-72**Période d'intervention des membres du conseil**

Plusieurs membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2023-06-73**Félicitations à monsieur Laurent Dubreuil et monsieur Luka Sullivan**

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry
Appuyé à l'unanimité

De féliciter monsieur Laurent Dubreuil pour avoir remporté le titre de *Sport individuel International masculin* et monsieur Luka Sullivan pour avoir remporté le titre de *Découverte masculine*, tous deux lauréats, en patinage de vitesse, du *Gala de l'athlète*, qui s'est tenu le 2 novembre 2023, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-06-74**Félicitations à la Maison des aînés de Lévis**

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry
Appuyé à l'unanimité

De féliciter la Maison des aînés de Lévis pour l'organisation d'activités dans le cadre de leur 30^e anniversaire, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-06-75**Félicitations et remerciements au Maire de la Ville, monsieur Gilles Lehouillier**

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Michel Patry
Appuyé à l'unanimité

De féliciter et de remercier le Maire de la Ville, monsieur Gilles Lehouillier, pour son travail exceptionnel et son soutien indéfectible depuis 1987 envers le chantier naval lévisien Davie et de souligner la contribution exceptionnelle du Maire dans l'intégration de Davie à titre de partenaire officiel de la *Stratégie nationale de construction navale* du Canada, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-06-76

Levée de la séance

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

À 18 heures 57, de lever la séance.

Adoptée à l’unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière
